

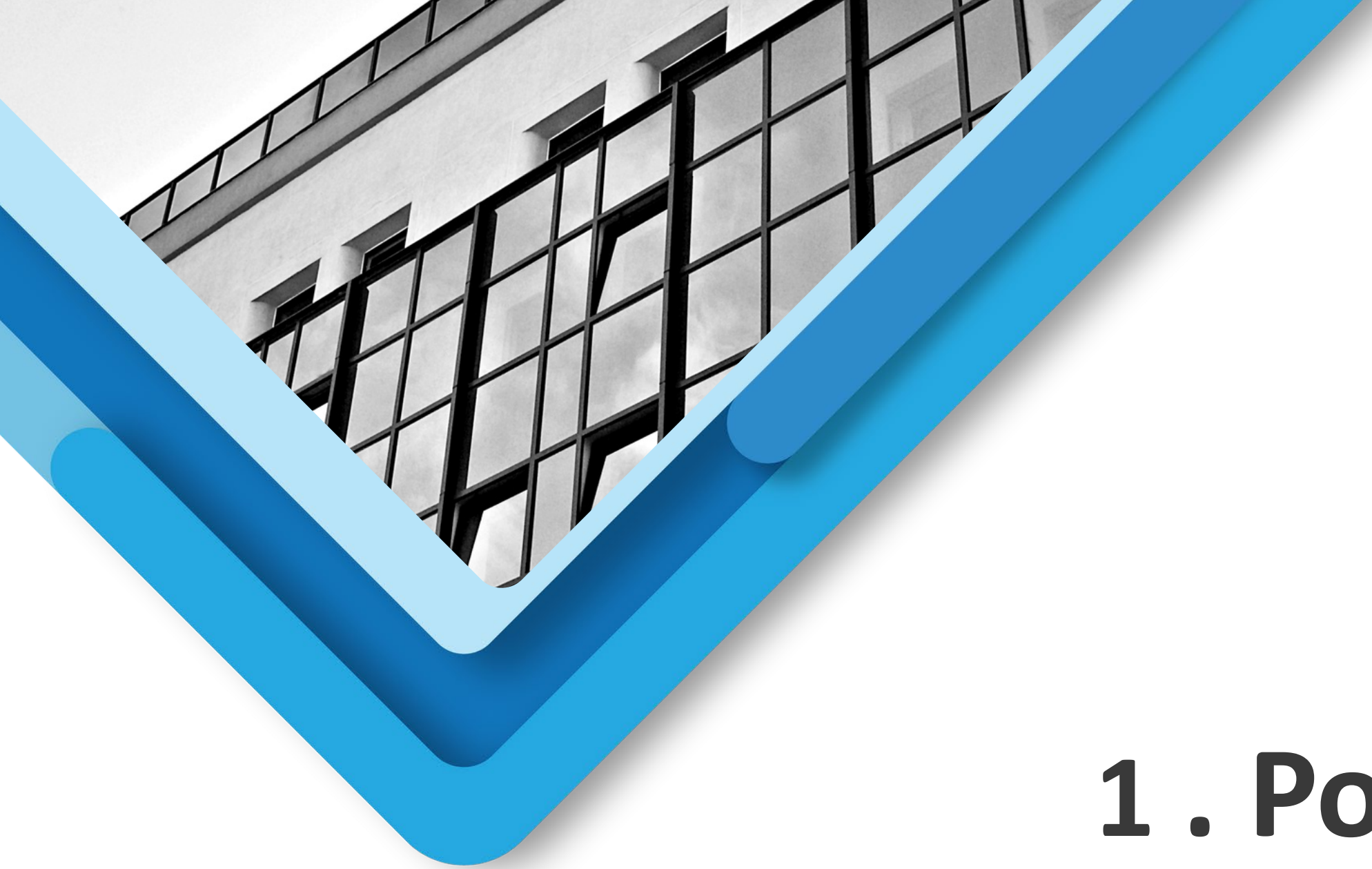
Rapport d'activité

2022



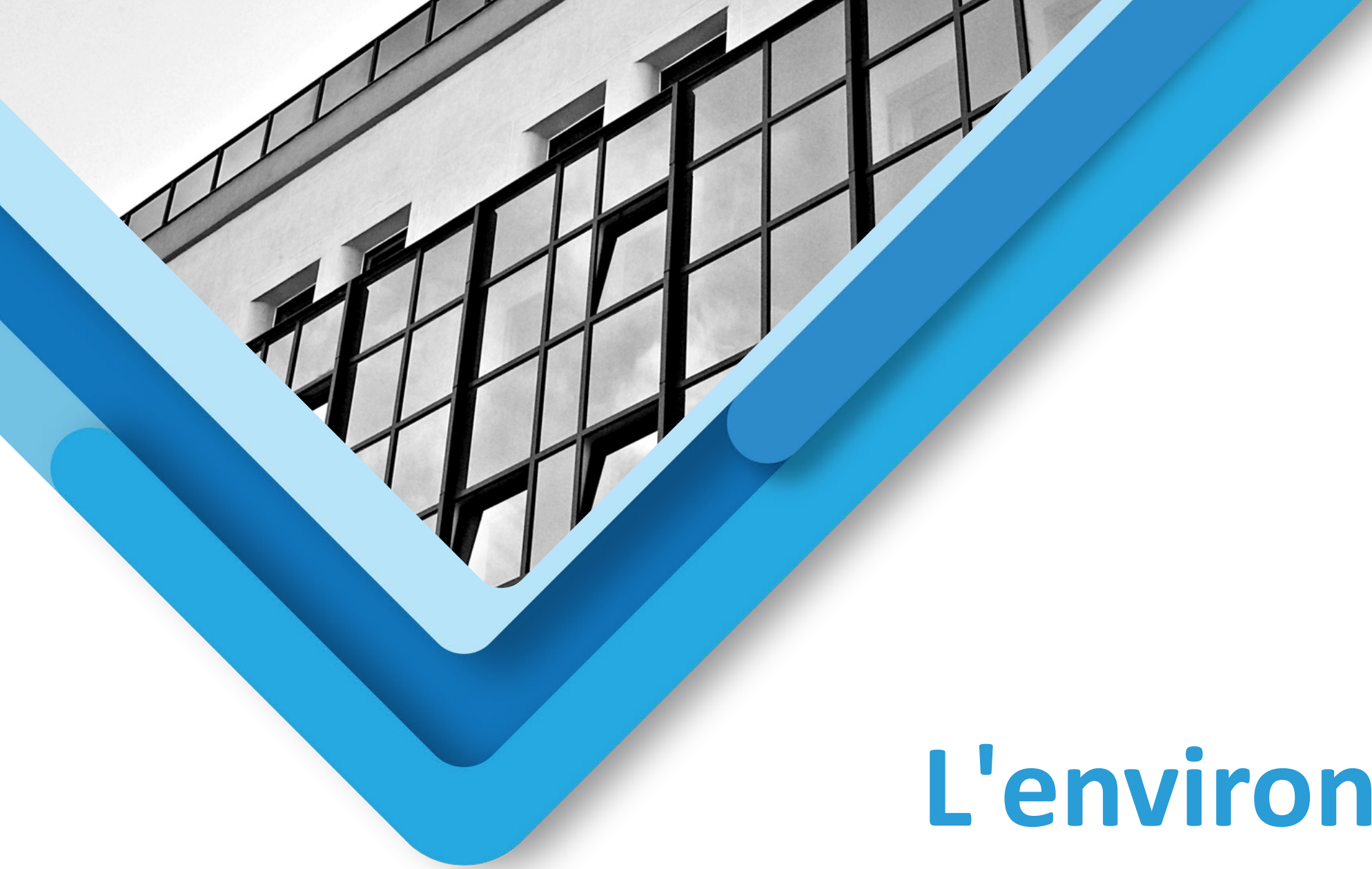
Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises





1 . Point d'actualité

Assemblée Générale Ordinaire du SSTI 33 – Vendredi 23 juin 2023



L'environnement réglementaire

Mise en oeuvre de l'offre socle

Une offre de proximité,
systématique et effective

. Axes prioritaires de l'action des SPSTI :

- > Prévention primaire des risques professionnels
- > Suivi de l'état de santé des salariés
- > Prévention de la désinsertion professionnelle

• Fluidification des relations avec les entreprises adhérentes

- > Une nouvel espace adhérent : gain de temps, amélioration du suivi des RdV, communication optimisée
- > Refonte du site internet en cours : nouvelle version envisagée pour la rentrée 2023 pour une information enrichie et plus facilement accessible

• Suivi des salariés en vue de prévenir la désinsertion professionnelle

- > Le salarié peut à tout moment bénéficier :
 - d'un examen médical,
 - d'un accompagnement dans le cadre de la Cellule de Prévention de désinsertion Professionnelle (PDP)

Mise en oeuvre de l'offre socle

Brochure Offre Socle de services



1 OBJECTIF

LA PRÉVENTION

SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

4 MISSIONS



AGIR SUR LE MILIEU DE TRAVAIL

SUIVRE L'ÉTAT DE SANTÉ



PARTICIPER À DES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

ASSURER UNE VEILLE SANITAIRE

TRACER ET EXPLOITER LES DONNÉES POUR CIBLER LES ACTIONS FUTURES

CONSEILLER LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS

3 VOLETS DE L'OFFRE



PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



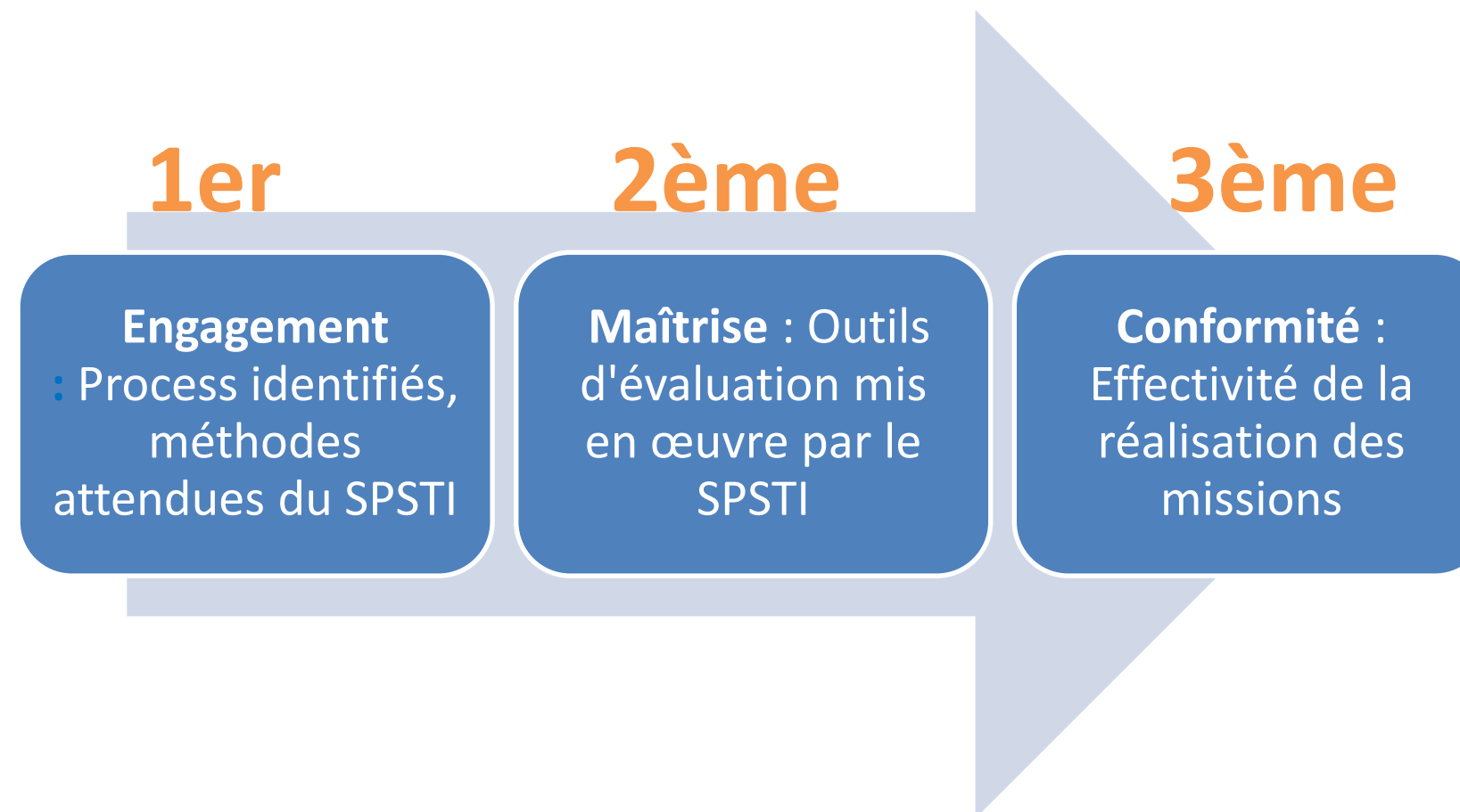
ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ



PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Mise en oeuvre de la certification

- **20 Juillet 2022** : le décret a posé les principes guidant l'élaboration du cahier des charges de la certification
 - **7 avril 2023** : la DGT et l'AFNOR ont présenté le projet de Référentiel de certification à la profession
- > **1er mai 2023** : Les SPSTI ont 2 ans pour obtenir un niveau de certification
- > **3 niveaux de certification** :





Plan d'orientations et d'actions

-> Elaboration par la profession d'un PAO validé lors de l'AG de PRESANSE du 21 avril 2023 :

- stabiliser et déployer une offre socle lisible et cohérente
- accompagner les SPSTI dans la certification
- mettre en place une démarche de mutualisation des pratiques
- disposer d'un tableau de bord national
- définir des modalités communes de facturation
- lutter contre la pénurie de médecins
- développer une GEPP de branche et adapter la classification
- faire évoluer nos modes de coopération dans le respect du principe de subsidiarité



Les actions engagées par les équipes du SSTI 33



Pilotage du Projet de Service :

- > Mise en place d'un Comité de pilotage pluridisciplinaire pour dynamiser les travaux des 8 groupes de travail après la période de pandémie.
- > Etat des lieux, rappel des actions finalisées, et définition des actions prioritaires à mettre en œuvre au sein de chaque groupe de travail : culture de prévention, risque biologique, digitalisation, addictions, maintien dans l'emploi, risque chimique, RPS, TMS.
- > Réunions mensuelles pour faire le point sur l'avancée des actions prioritaires, veiller au respect des objectifs à atteindre, garantir la progression du projet
- > **Objectif de fin des travaux : été 2023**, mise en forme à l'automne en vue de la **présentation à la DREETS**
- > 1^{er} semestre 2024 : préparation du prochain projet de service pour un nouvel agrément (l'agrément actuel porte sur une période de 5 ans depuis le 19 août 2019)



Coordination des actions des équipes en vue de l'harmonisation des pratiques :

- > **Mise en place d'un Comité de coordination** qui recouvre toutes les activités du Service : filière prévention et filière support.
- > Objectif : répondre aux attentes des équipes en termes de coordination des actions en vue **d'harmonisation et de mutualisation des pratiques.**
- > **Coordination de l'activité**, prise en compte rapide des questions et réponses aux métiers considérés. Interlocuteurs privilégiés par métier (médecin coordinateur, référents métiers ...) articulation avec les autres instances (CMT, Pilotage, Projet de Service)
- > Point d'étape : Accompagnement des équipes à la conduite des nouvelles pratiques à mettre en place en vue d'obtenir la certification -> **Séminaire prévu le 28 septembre 2023**

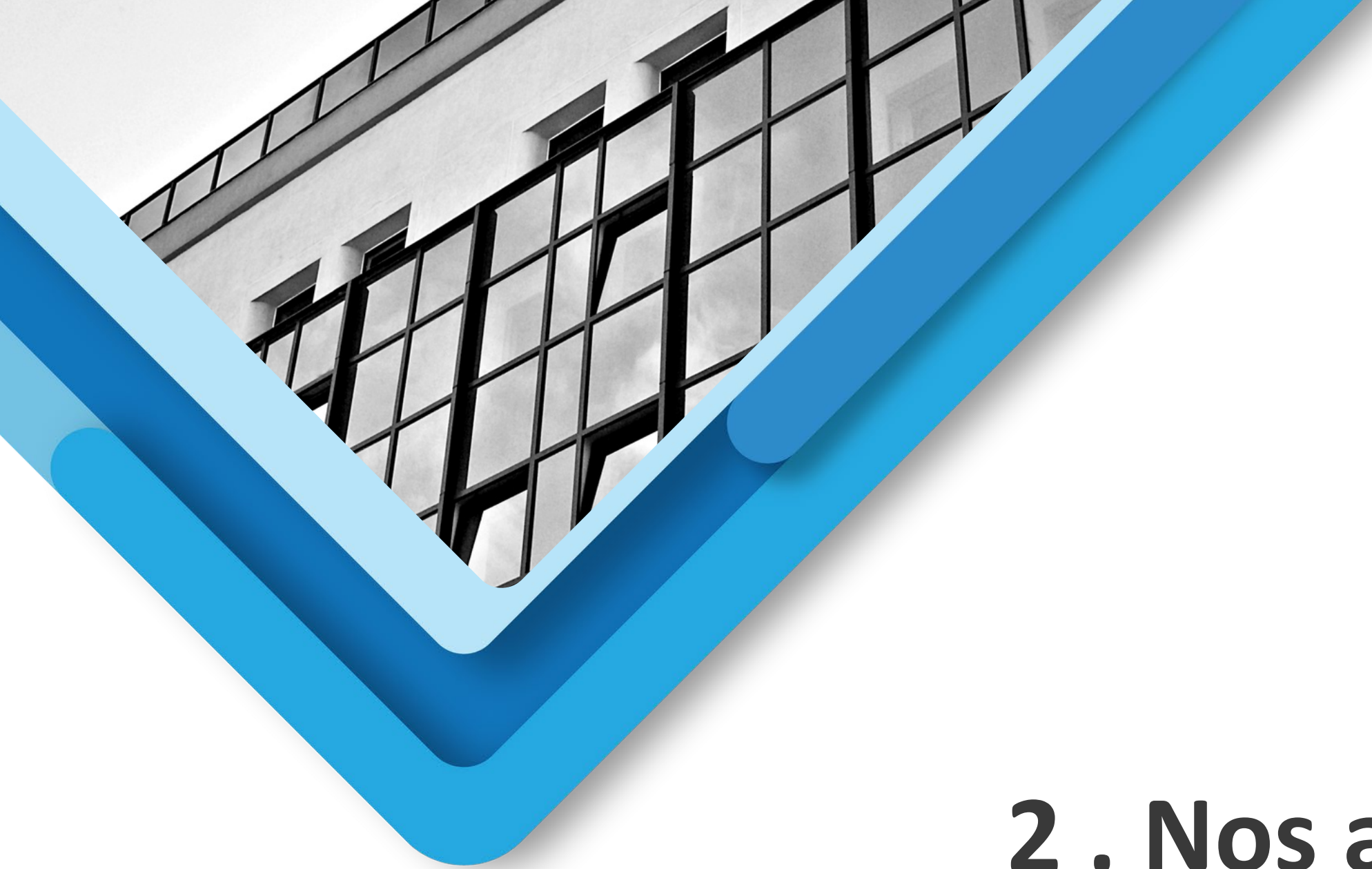


Prévention de la désinsertion professionnelle

-> **Création d'une Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)** au sein du SSTI 33.

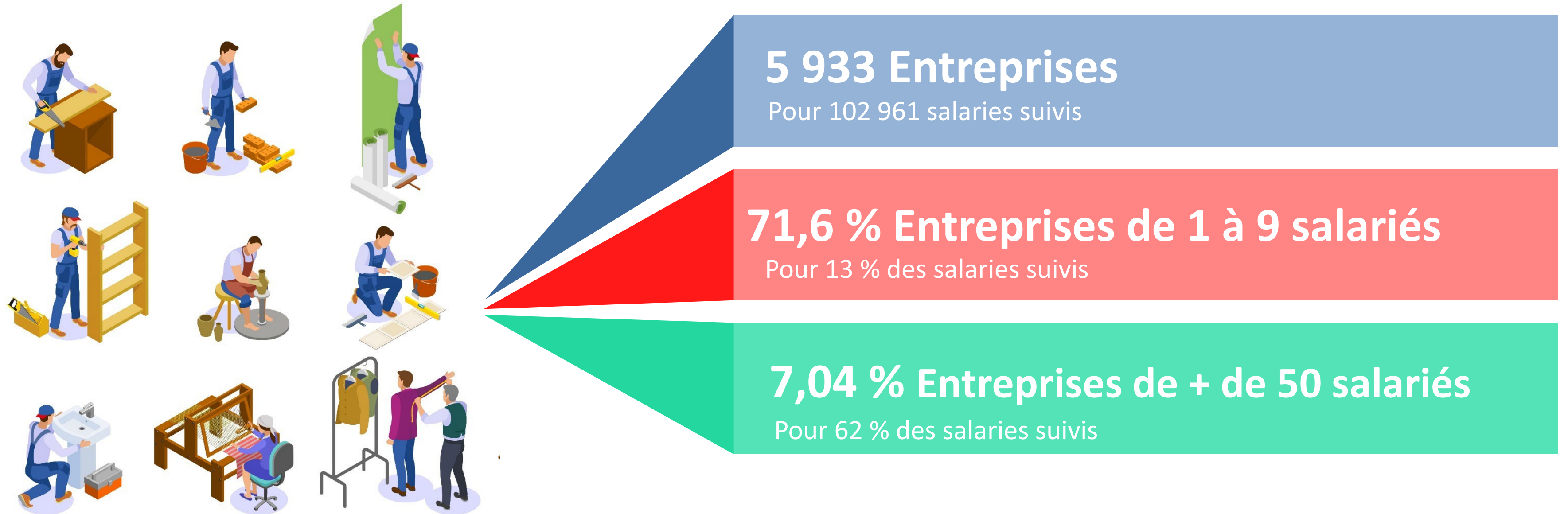
-> **Missions :**

- Repérer le plus en amont possible les situations à risques de désinsertion professionnelle
- Apporter des solutions personnalisées et de proximité aux situations individuelles, formalisées dans un plan de retour à l'emploi.

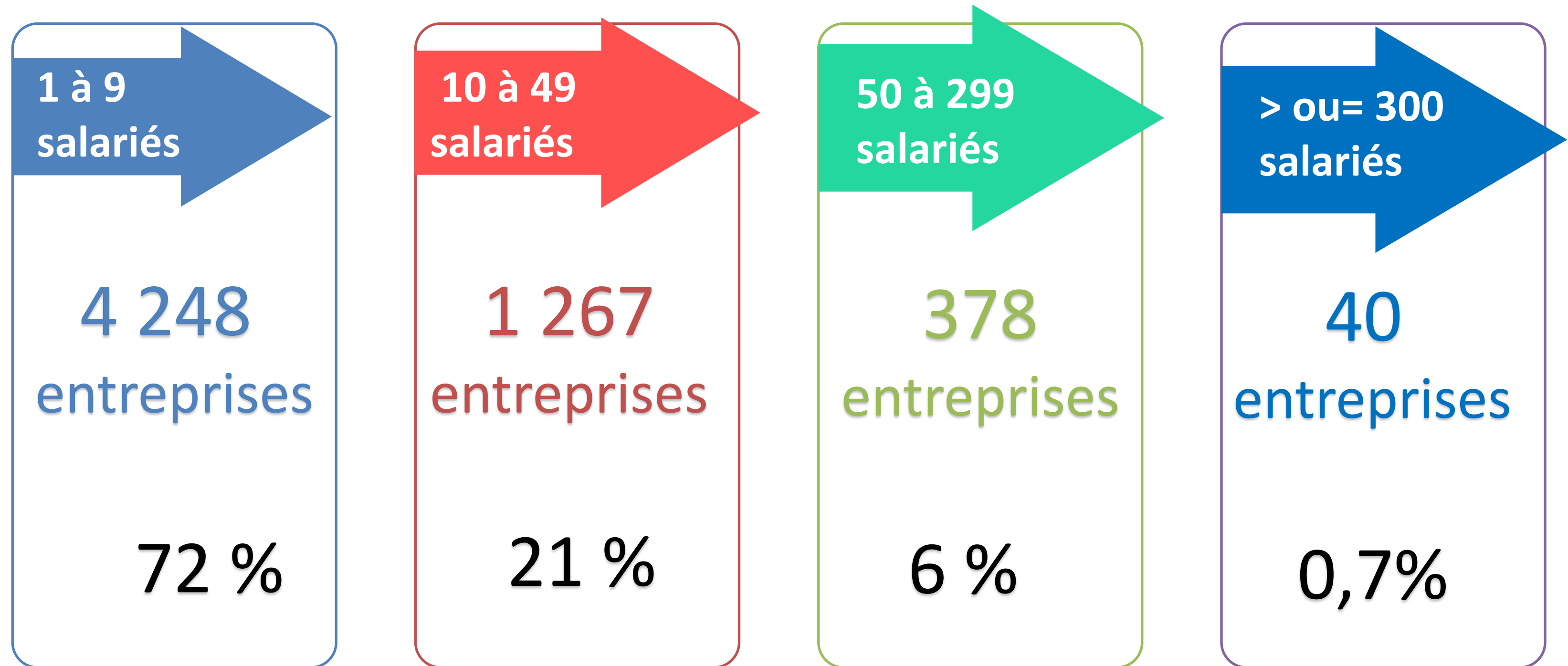


2 . Nos adhérents

Entreprises et salariés : Nombre et répartition

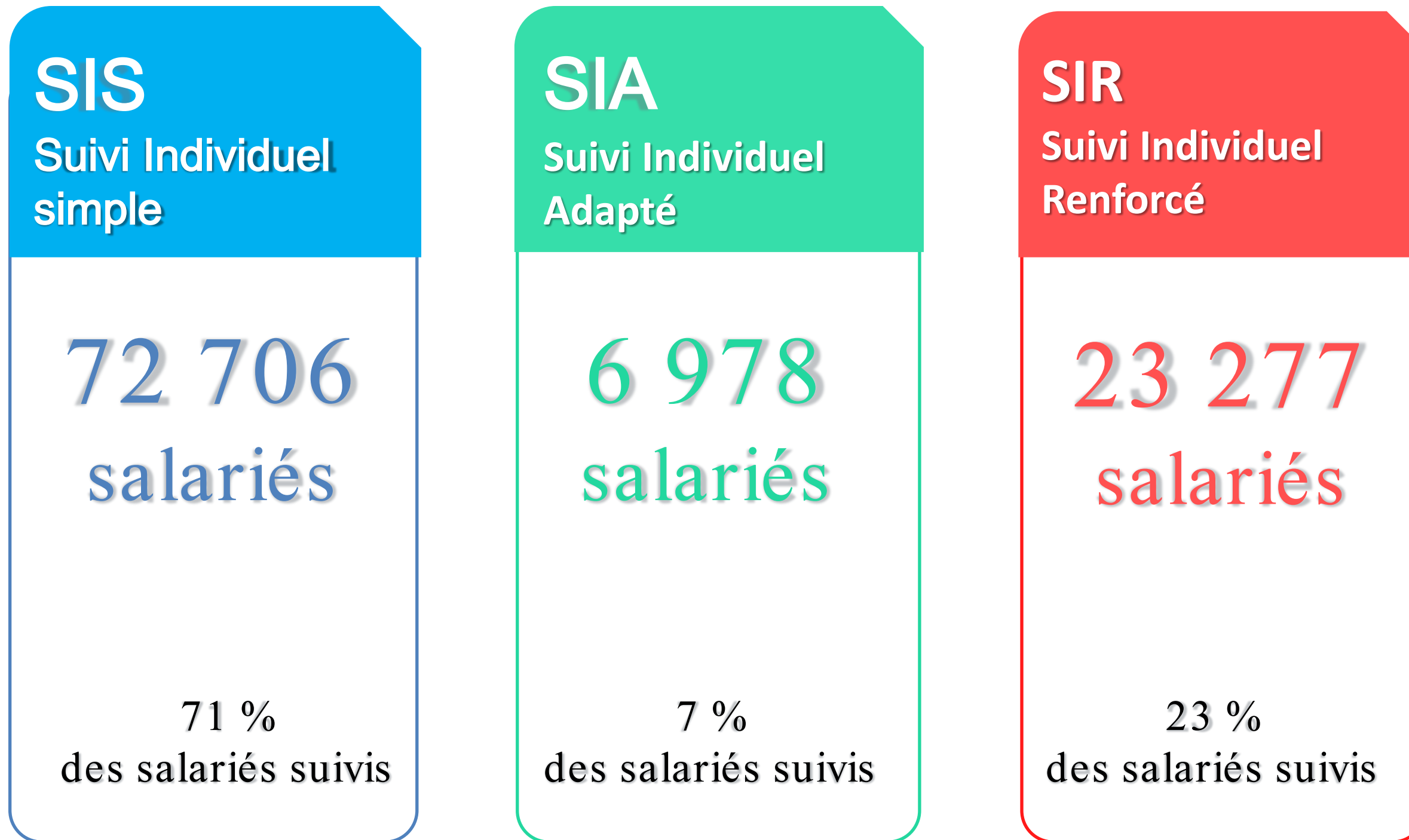


Entreprises et salariés : Répartition par taille d'entreprise

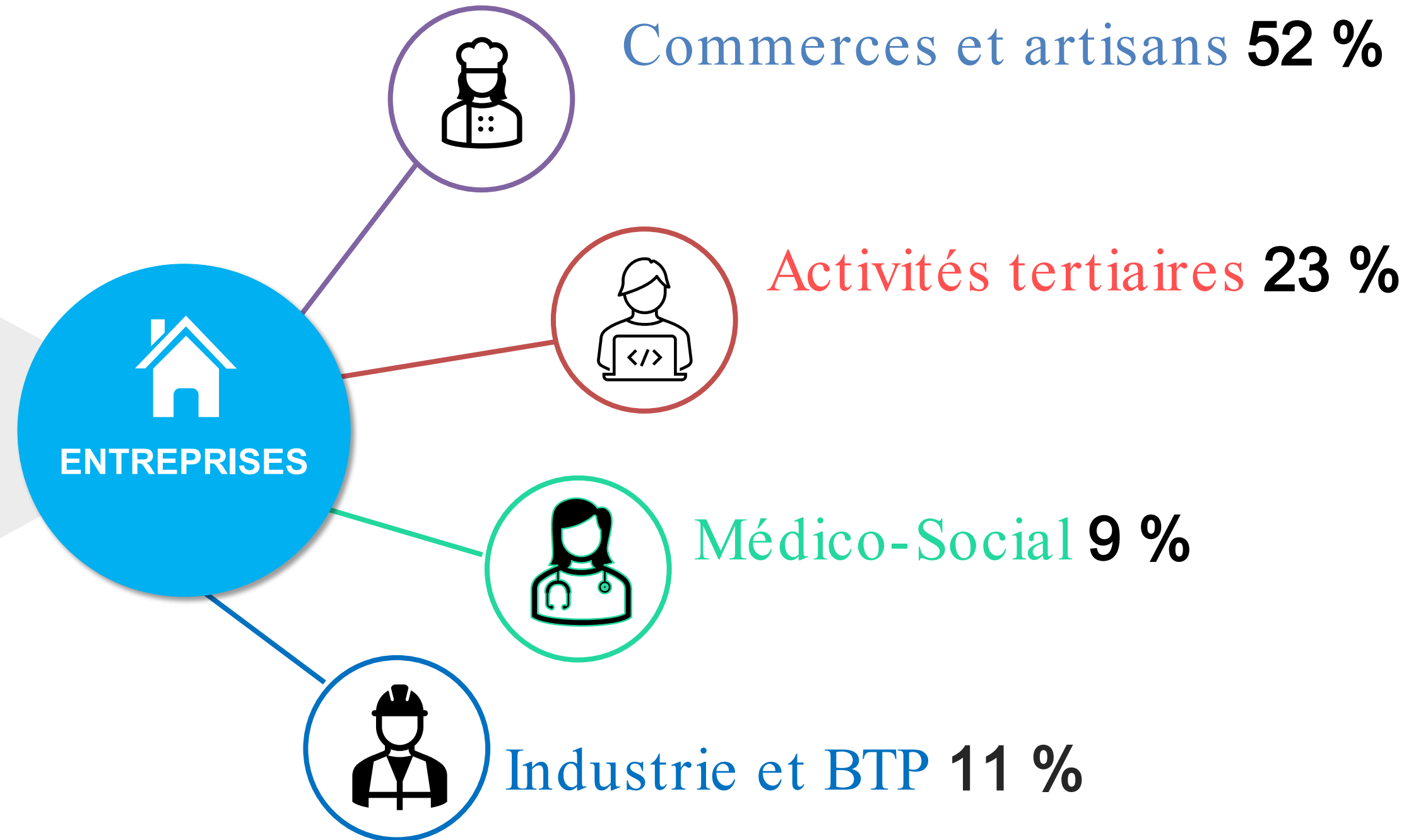


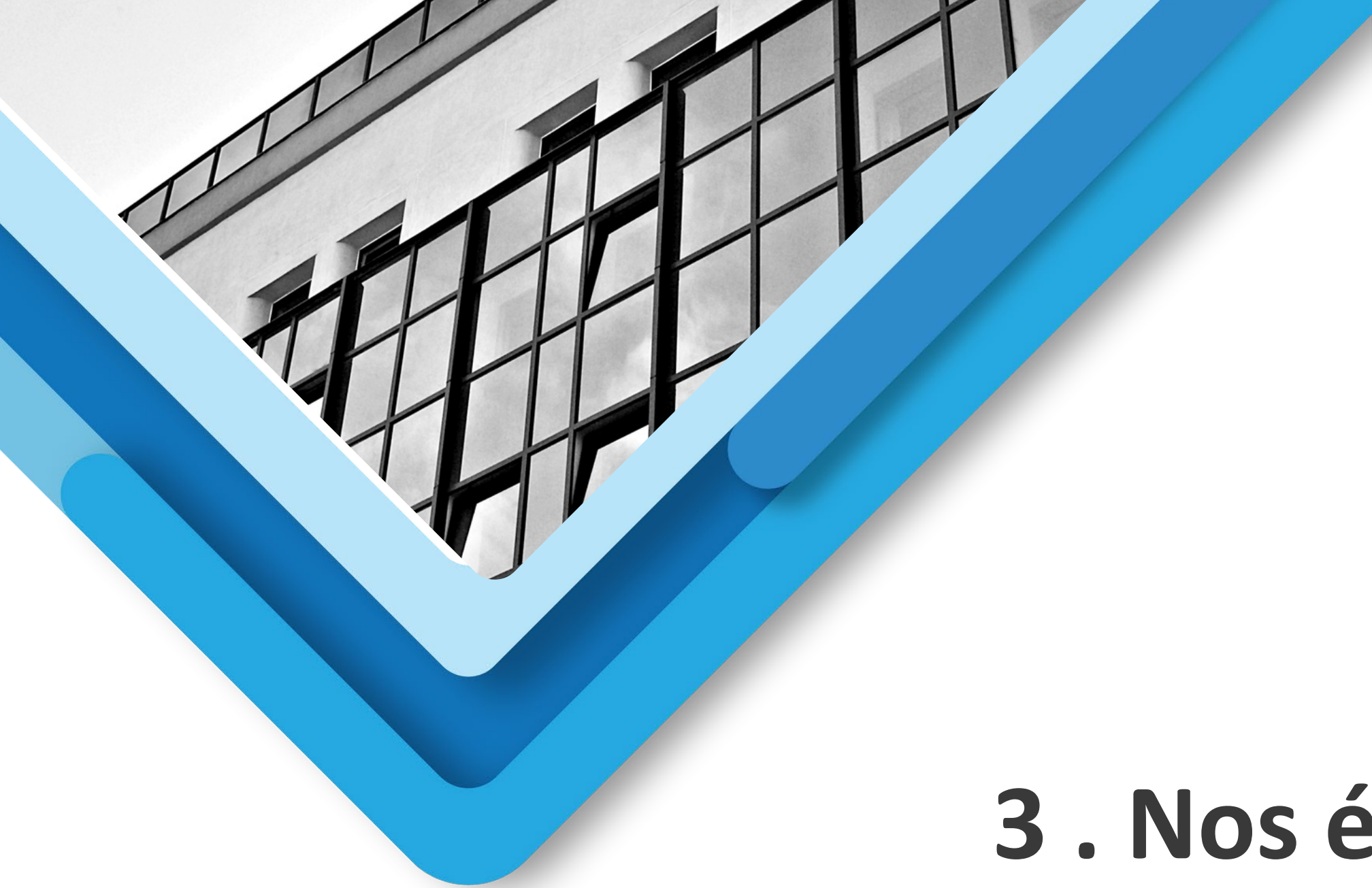
TOTAL : 5 933 entreprises

Entreprises et salariés : Répartition des salariés par type de suivi



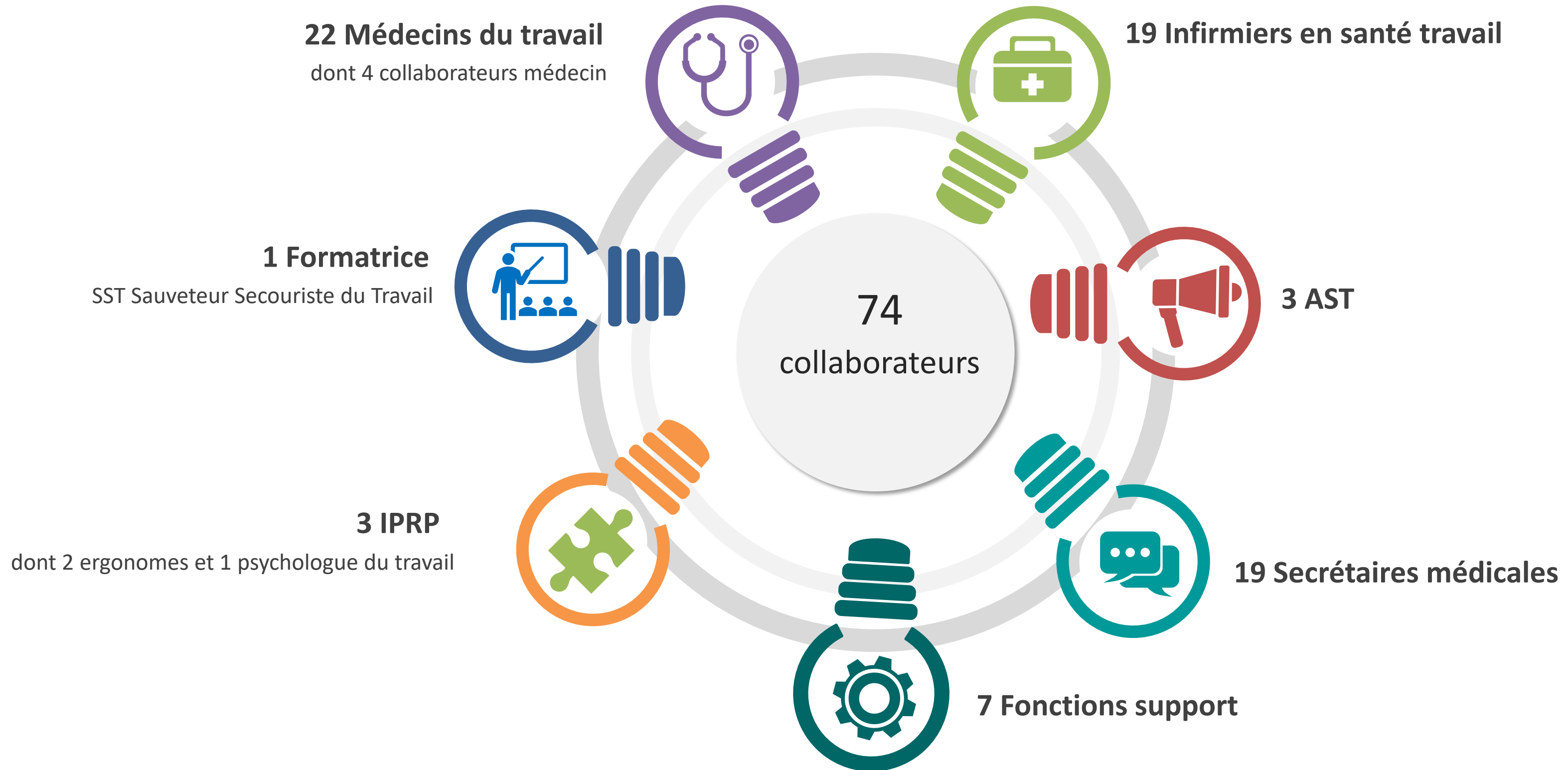
Répartition des entreprises par secteur d'activité, dont :



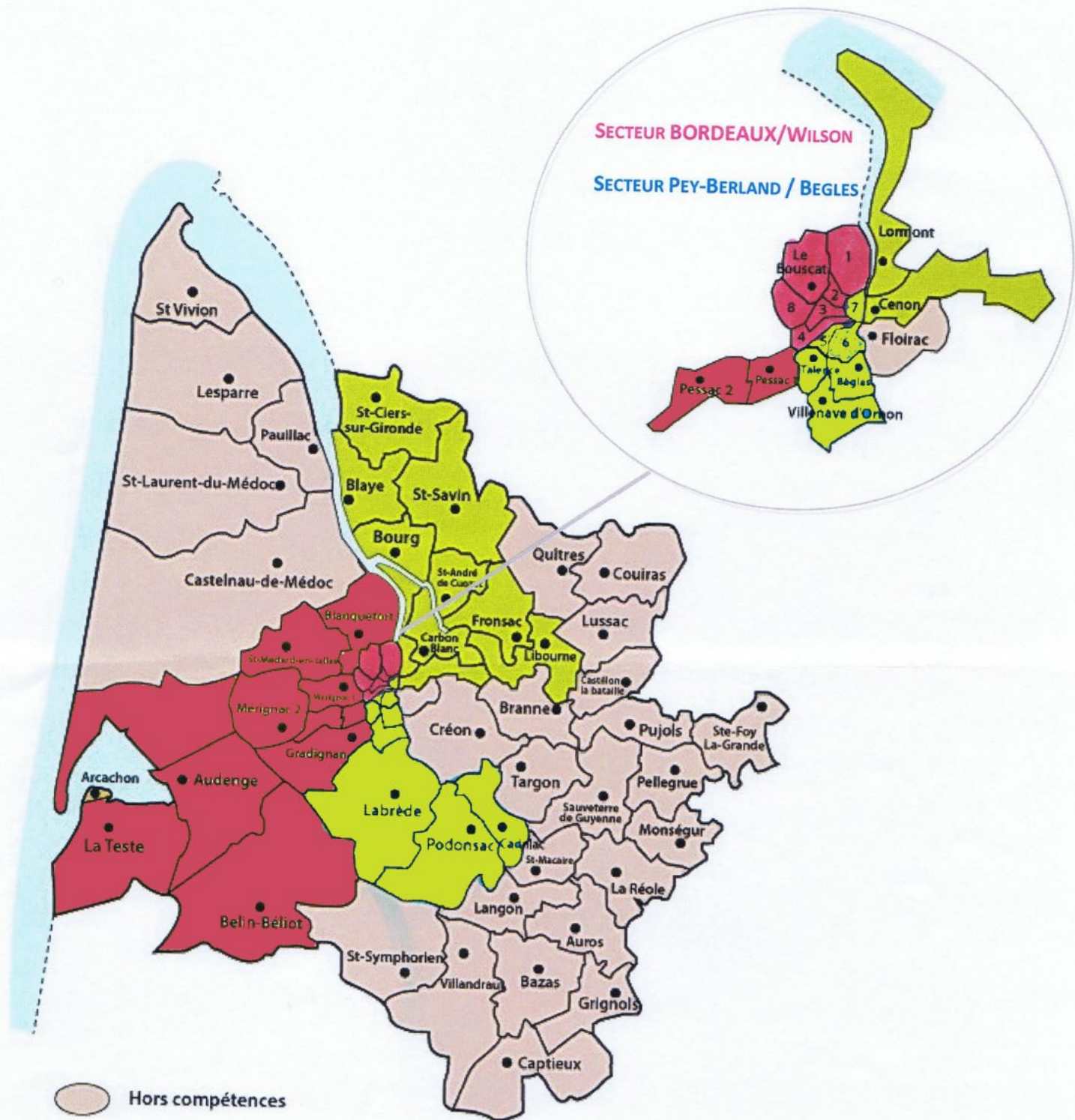


3 . Nos équipes

74 collaborateurs au 31/12/2022



Compétence géographique



2 SECTEURS



**SECTEUR BORDEAUX WILSON
ET OUEST GIRONDE**



**SECTEUR BORDEAUX
CENTRE ET EST GIRONDE**

8 CENTRES MEDICAUX

1 CENTRE ANNEXE

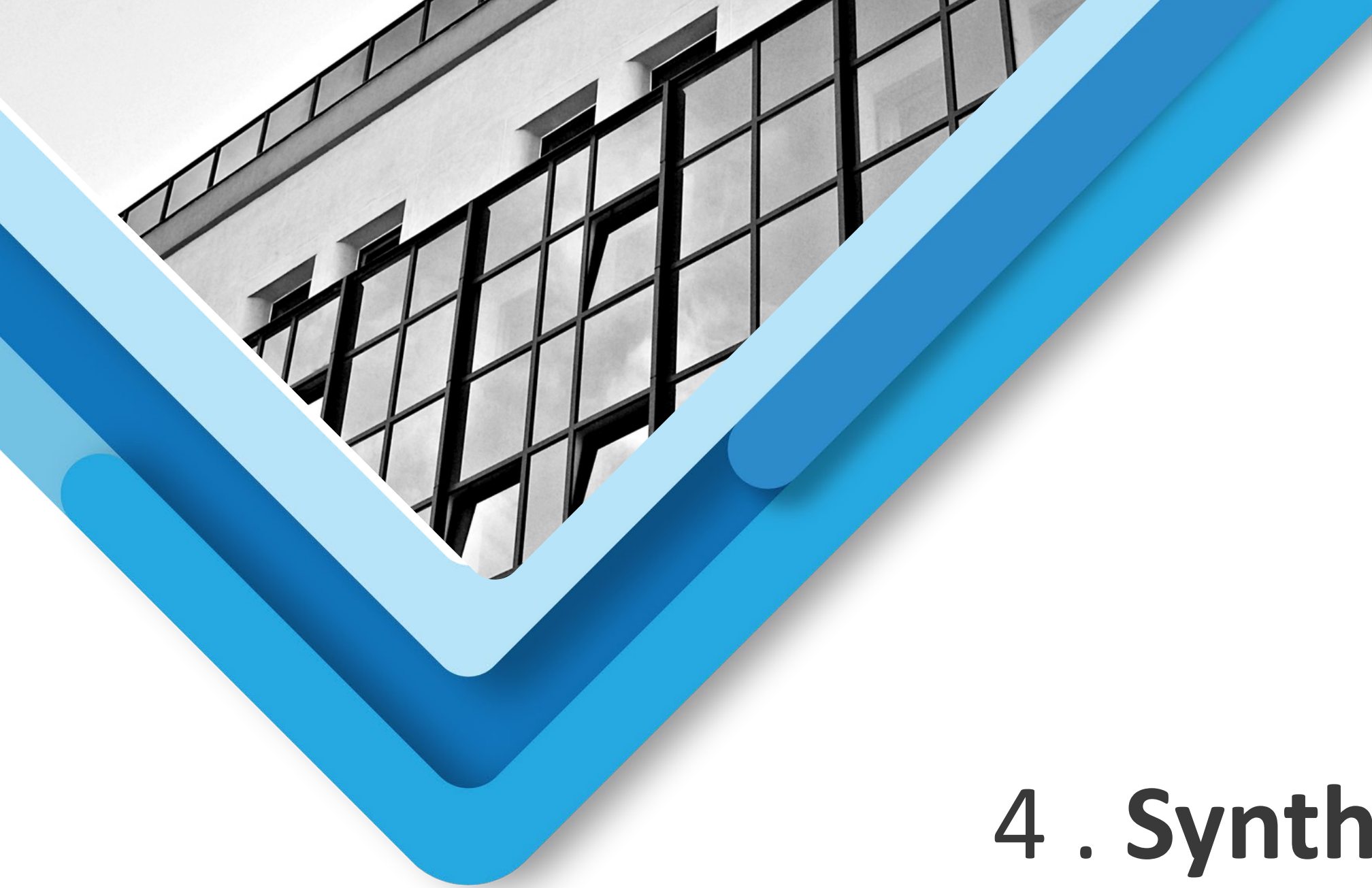
8 centres médicaux

- Bordeaux Wilson
- Pey-Berland
- Bègles
- Mérignac
- Pessac
- La Teste
- Cenon
- Pugnac

1 centre annexe

- Arès





4 . Synthèse de l'activité de nos équipes pluridisciplinaires

Suivi des salariés

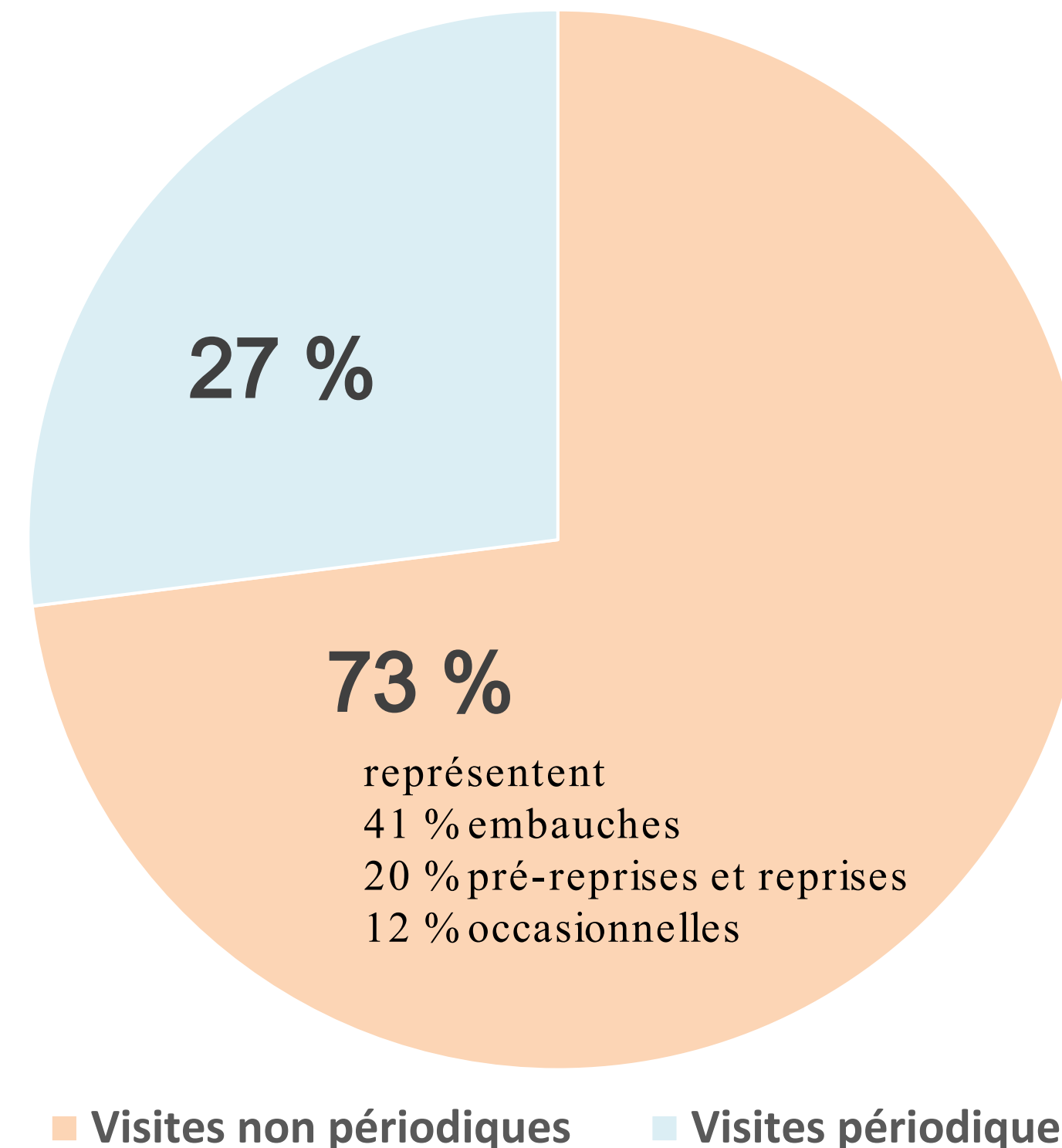
102 961 salariés suivis
45 181 visites réalisées

Les inaptitudes

677 inaptitudes constatées
représentent **0,68 %** des salariés suivis



Répartition par type de visite



Les Fiches d'entreprise

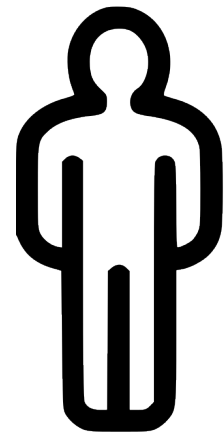
→ **4 245** fiches d'entreprise existantes :

- **82 060** salariés concernés soit **80%** de l'effectif suivi
- **64 %** des entreprises concernées sont des TPE

→ **694** fiches réalisées et mises à jour en 2022

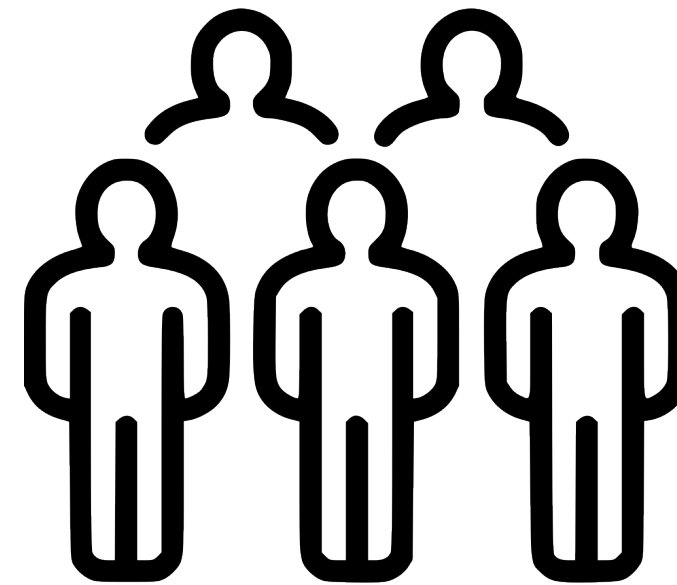


Actions en milieu de travail de la psychologue du travail



86

Entretiens individuels

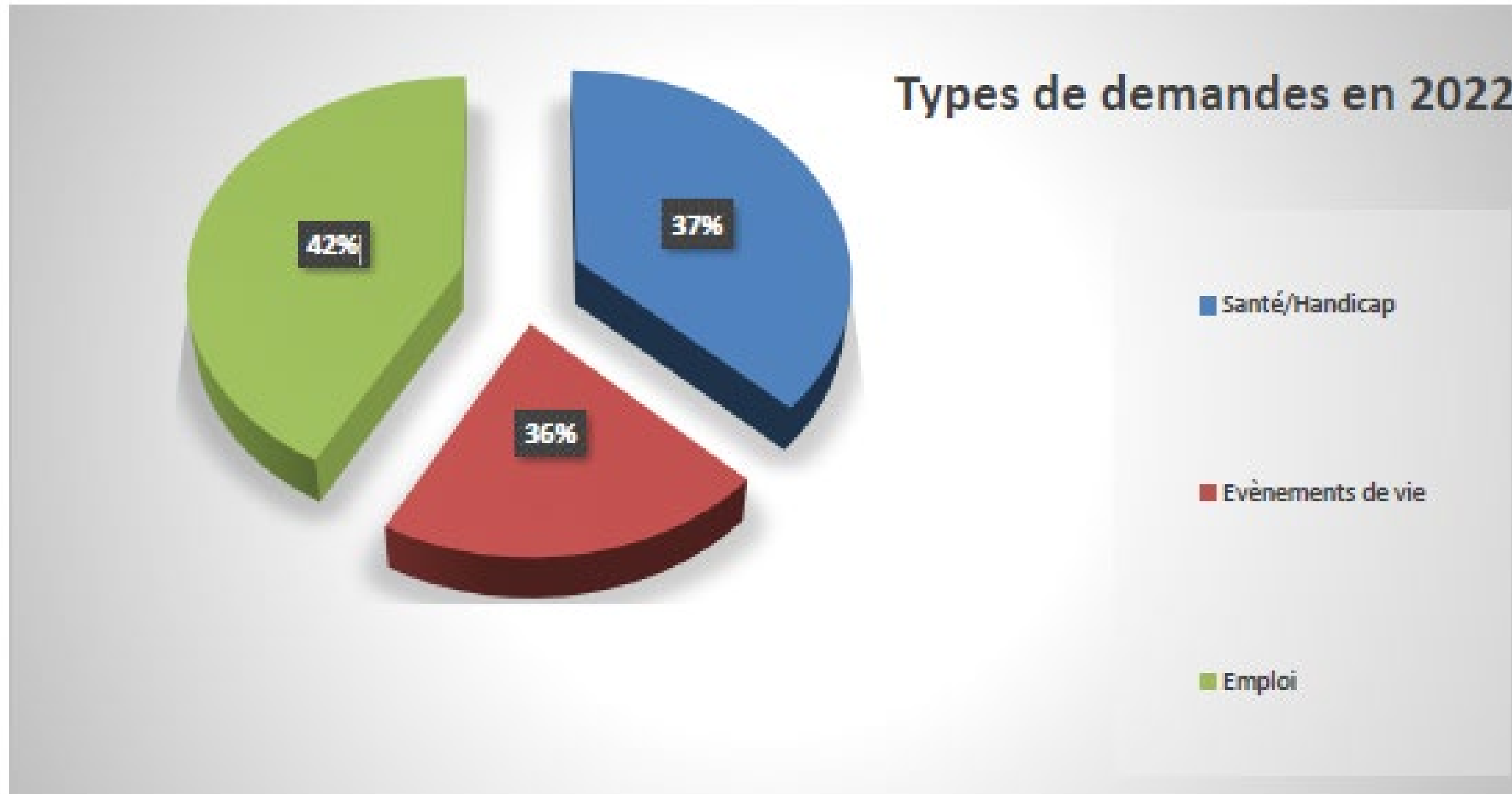


39

Démarches collectives

(Décès, conflits, RPS ...)

Accompagnement social et maintien dans l'emploi

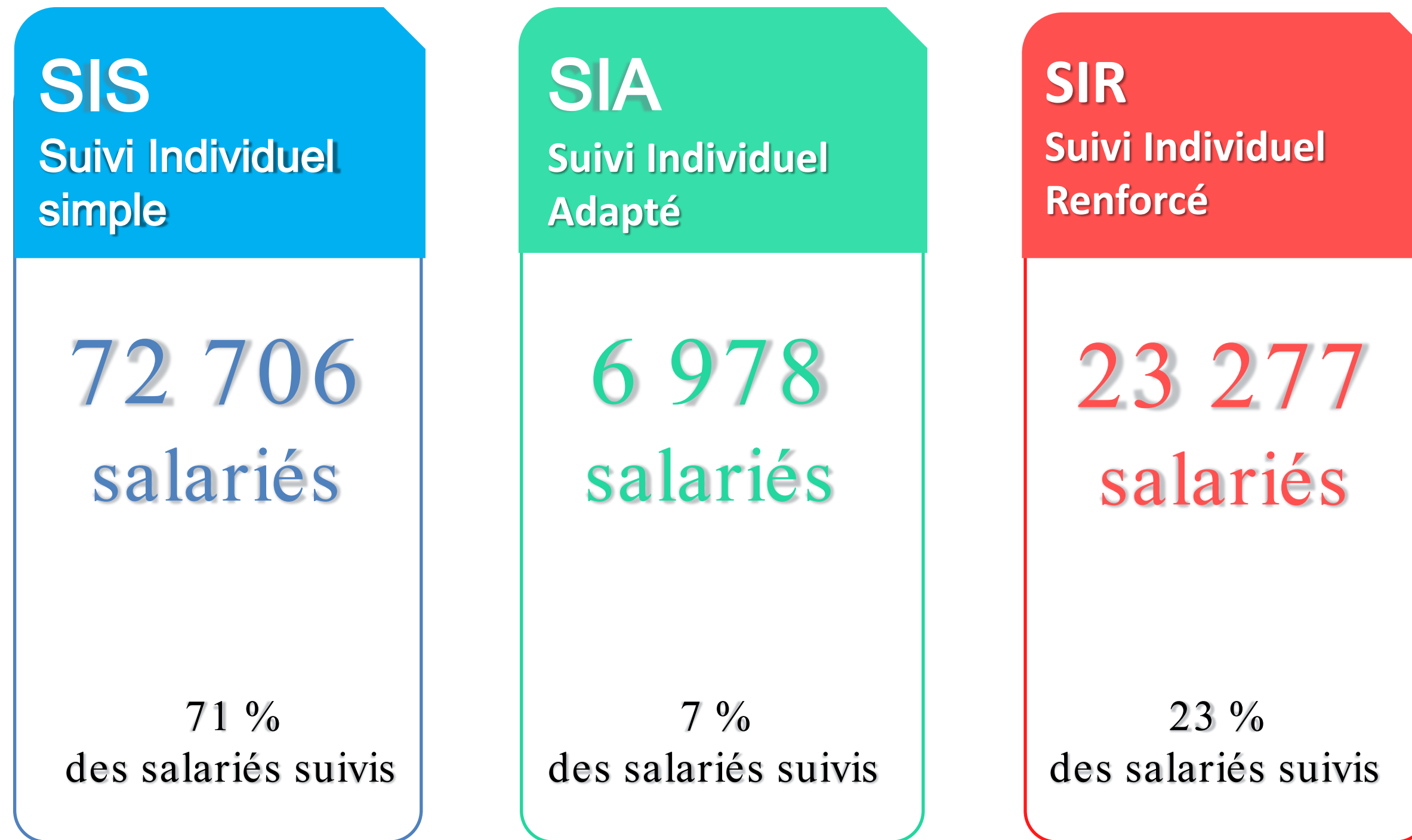


561
entretiens réalisés

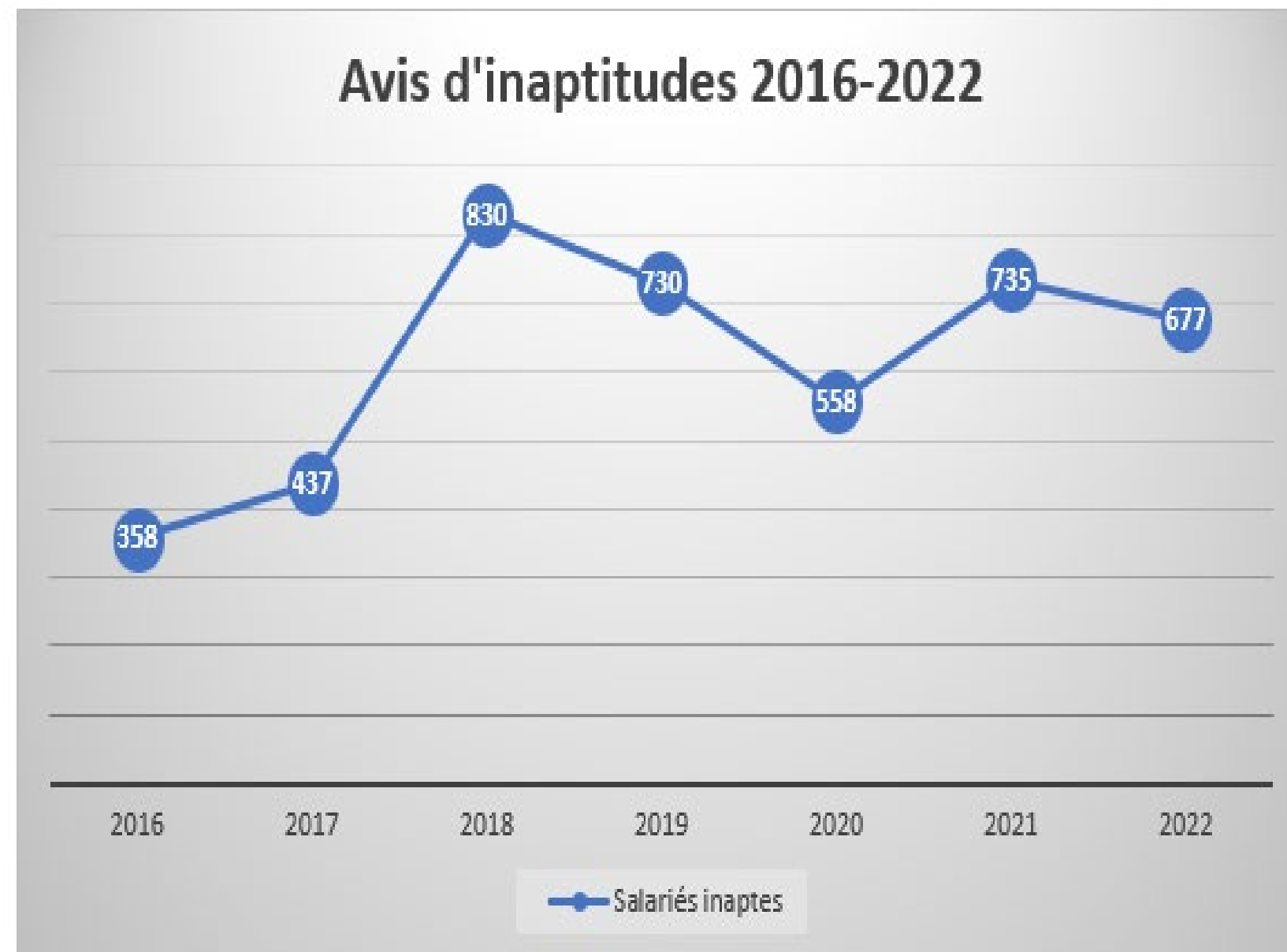
389
salariés accompagnés

42 % des demandes d'entretien sont relatives à l'emploi

102 961 salariés suivis sur l'année 2022



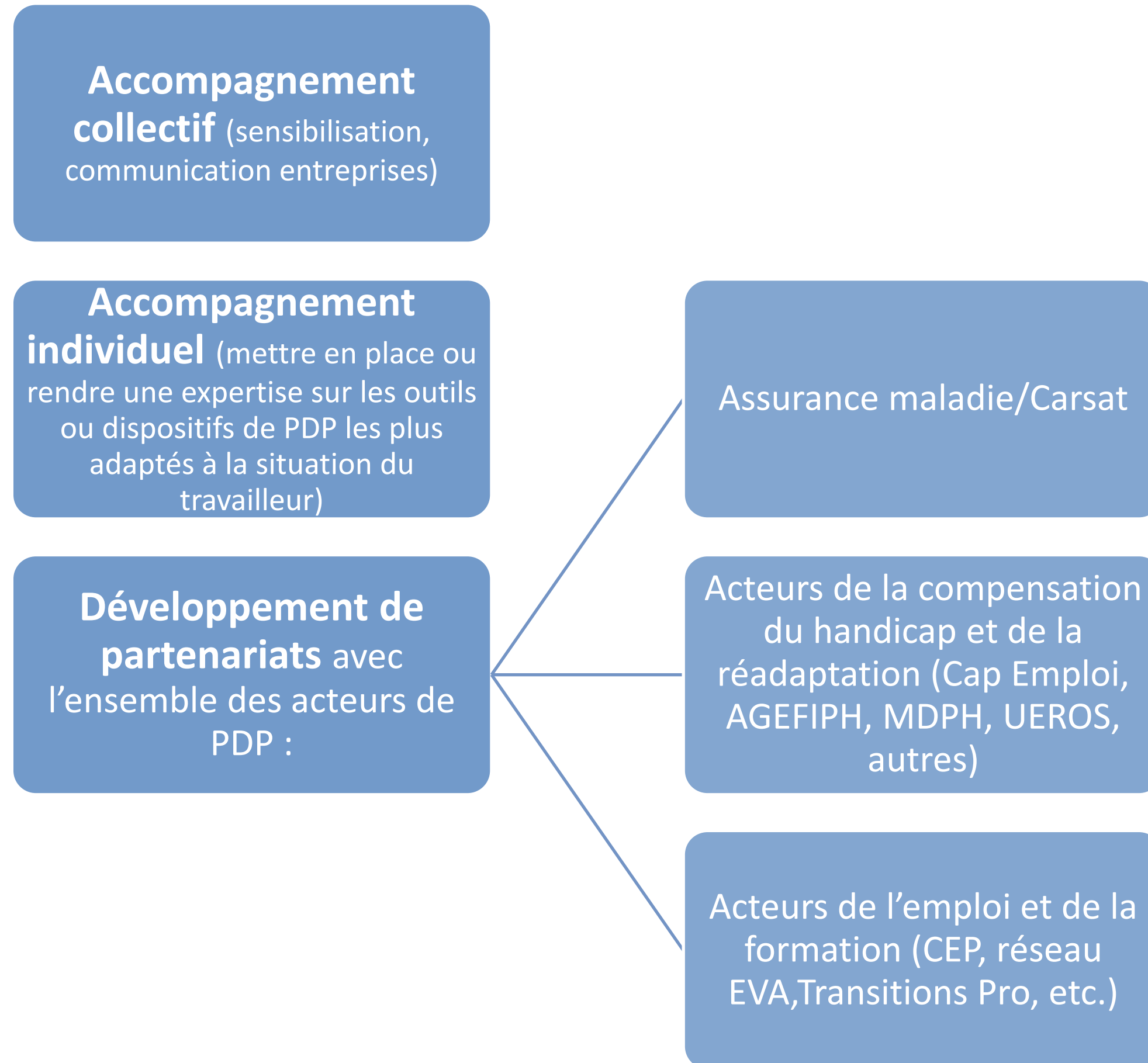
Nombre de salariés déclarés inaptes Evolution 2016-2022



Actions de maintien en emploi / Prévention de la désinsertion

- ✓ Nombre d'aménagements de poste : **6 711**
- ✓ Nombre d'orientations vers un partenaire extérieur en lien avec la PDP (Cap emploi, MDPH, service social...): **1 071**
- ✓ Nombre de salariés pris en charge par un psychologue du travail : **87**
- ✓ Nombre de salariés pris en charge par une assistante sociale : **318**

Création d'une Cellule PDP interne du SSTI 33



Composition



Médecins du travail



Assistante sociale



Assistante administrative



Infirmier en santé travail



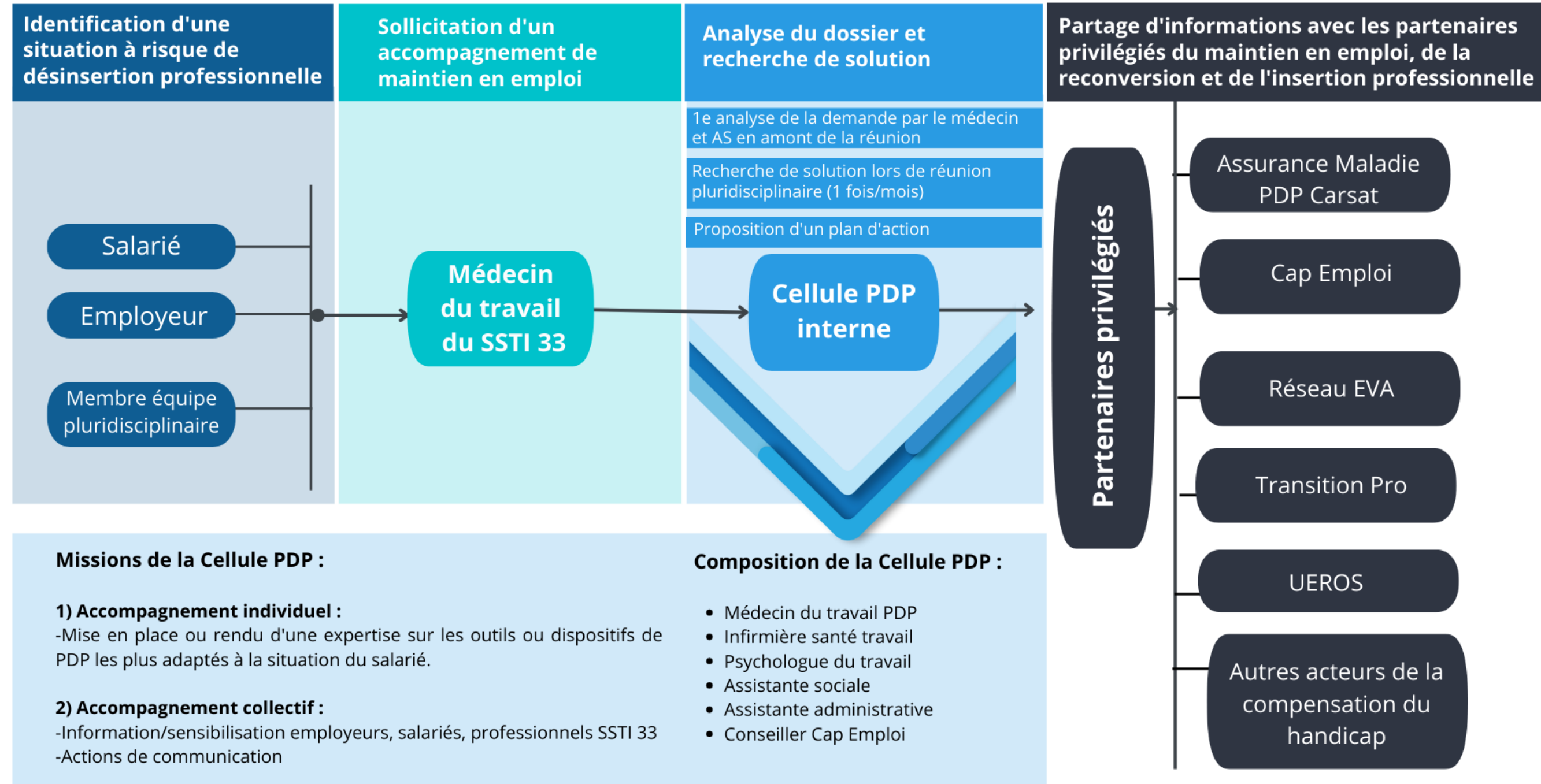
Consultant Cap Emploi



Invités = nos partenaires

Création d'une Cellule PDP interne du SSTI 33

Fonctionnement de la Cellule PDP du SSTI 33



Actions en milieu de travail

| AMT réalisées en 2022 | Nombre d'AMT | Nombre d'établissements bénéficiaires |
|--|--------------|---------------------------------------|
| Analyse / Etude de poste | 1 439 | 619 |
| Animation de campagnes d'information et de sensibilisation | 249 | 170 |
| Conseil | 264 | 148 |
| Accompagnement à la rédaction ou la mise à jour du DUERP | 41 | 38 |
| Fiche d'entreprise * | 1 894 | 882 |
| Dont FE réalisée pour les nouveaux adhérents | 146 | 146 |
| Métrologie | 46 | 20 |
| Participation, notamment CSE | 207 | 79 |
| Autre (Rédaction, suivi, formation...) | 1 751 | 655 |
| Total | 5 891 | 1 678 |

* 1ère réalisation ou mise à jour avec rédaction d'un rapport d'intervention et actions préconisées

Autres actions

VACCINATION
ET CONSEILS

SENSIBILISATION AUX
RISQUES PROFESSIONNELS

HANDICAP/MAINTIEN EN
EMPLOI

CONSEILS
ORGANISATIONNELS,
PSYCHOSOCIAUX,
ERGONOMIQUES ...

CONSEILS
EN ORGANISATION
DES SECOURS

EDUCATION
SANITAIRE

VEILLE SANITAIRE ET
REGLEMENTAIRE

SENSIBILISATION AUX
RISQUES PROFESSIONNELS

Actions en milieu de travail des ergonomes

182 Interventions réalisées auprès des entreprises

Webinaires d'information et de sensibilisation

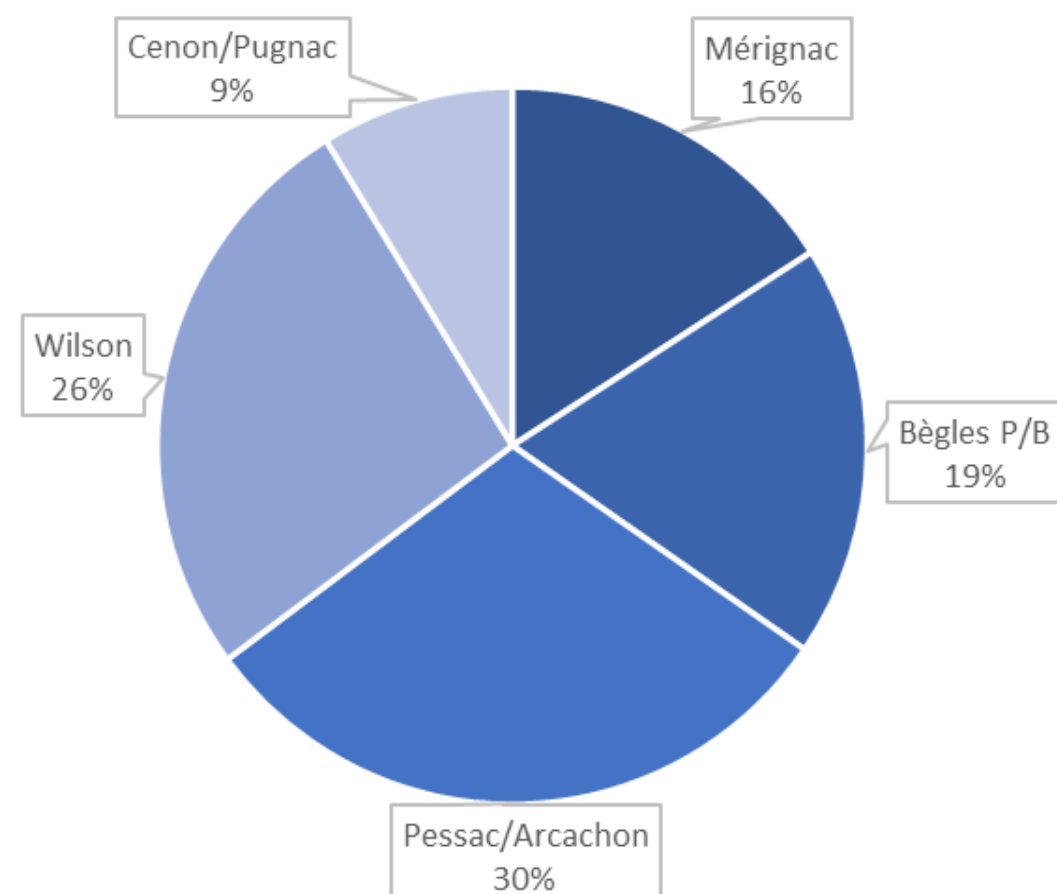
- Conduites addictives
- Culture de prévention
- DUERP
- Réforme de la santé au travail
- Ergo-Conseil et Télétravail
- Optimisation des espaces de travail
- Maintien en emploi : Handicap psychique et travail
- QVCT : Les outils de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- Cancer et travail

214 participants

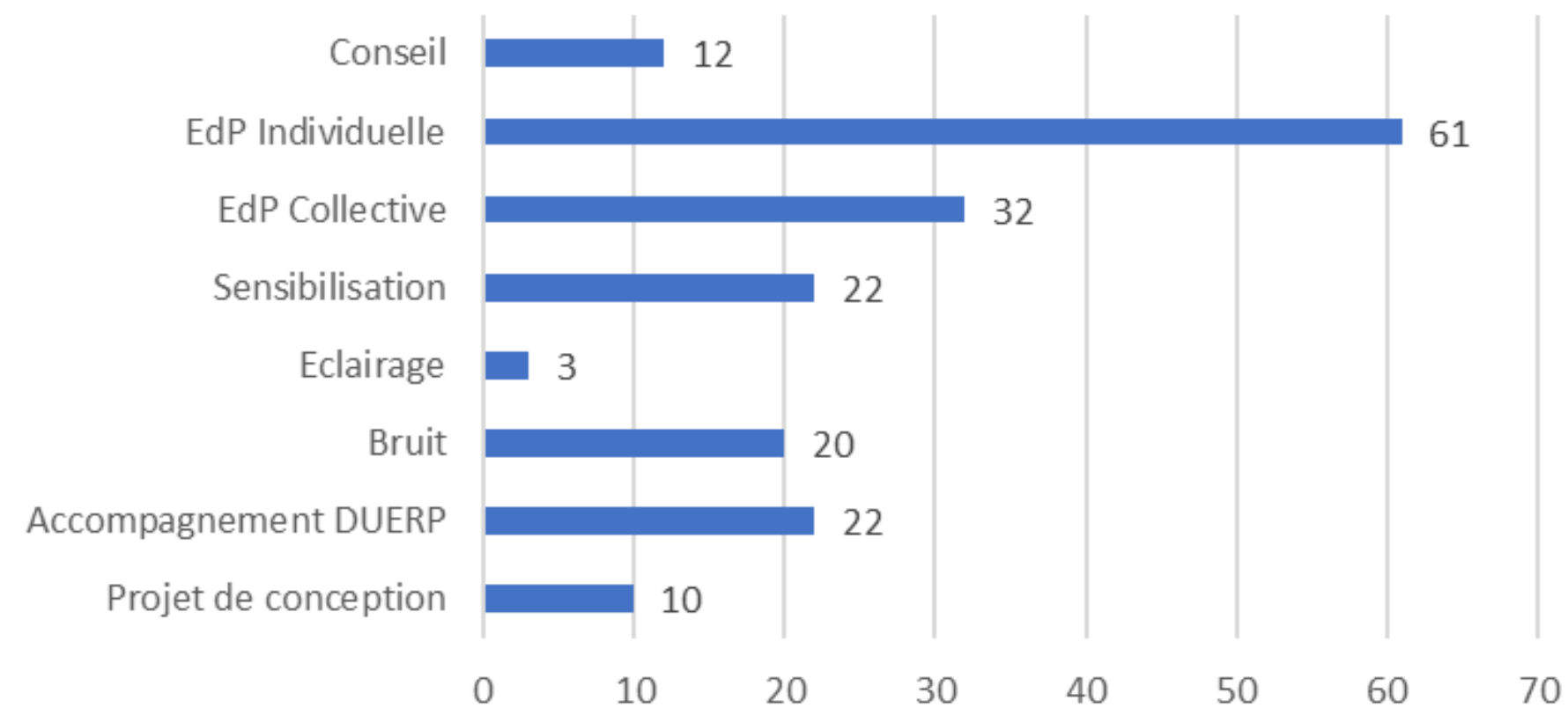


Bilan d'activité des ergonomes 2022

Répartition des demandes 2022 en fonction des secteurs géographiques



Répartition des demandes en fonction de la nature de l'intervention



Bilan d'activité des ergonomes 2022

Autres activités :

- Animation de 10 webinaires « DUERP »
- Animation du parcours « Référent Santé et Sécurité »
 - Webinaire
 - **Salarié désigné compétent santé sécurité : Les premiers pas en prévention !**
Objectif : Appréhender les connaissances de base (accidents du travail, maladie professionnelle), les enjeux , les acteurs de la prévention.
 - **Connaître et identifier la réglementation en santé-sécurité au travail**
Objectif : Aborder les obligations légales des entreprises en matière d'affichage, de signalétique, de procédures d'accueil, de formations obligatoires...
 - **Repérez l'exposition au risque chimique !**
Objectifs : Prendre conscience des enjeux liés au risque chimique, appréhender les éléments nécessaires de la démarche d'évaluation et de prévention (étiquetage, FDS, réglementation, EPI, suivi médical...).
 - Atelier
 - **Analyser une situation de travail pour mettre en place un plan d'actions**
Objectif : Démarche et outils méthodologiques d'analyse d'une situation problématique pour aider à la mise en place d'actions de prévention.
 - **Comprendre et analyser un accident du travail**
Objectif : Savoir rechercher de façon structurée les facteurs ayant contribué à un accident, d'en comprendre le scénario et de proposer des actions de prévention.